



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION
Sous-direction de la Qualité et de la Protection des
Végétaux

Bureau de la Santé des Végétaux
Adresse: 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
Dossier suivi par: Denis FERRIEU
Tél.: 01.41.73.48.04 Fax.: 01.41.73.48.40
Réf. interne: Fiche de vie n° G 30

NOTE DE SERVICE
DGAL/SDQPV/N2004-8085

Date: 16 MARS 2004

Classement: ON 321

Le Ministre de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche et des affaires
rurales
à

Date de mise en application: immédiate

Abroge et remplace:

Courrier 940194 du 14/02/1994.

Note de Service DGAL/SDPV/96n°8040 du 16/02/1996.

Note de Service DGAL/SDPV/96n°8231 du 22/11/1996.

Note de Service DGAL/SDPV/96n°8234 du 28/11/1996.

Note de Service DGAL/SDQPV/N2000-8100 du
08/08/2000.

Complète:

Loi n°6968 du 15/05/1957 sur la protection des végétaux
et la quarantaine agricole.

Décret n°6/3346 du 06/08/1964 règlement sur la
quarantaine agricole.

Nombre d'annexe:

Degré et période de
confidentialité :

Rubrique: Export

Objet: Réglementation phytosanitaire TURQUIE

Bases juridiques:

« Plant Quarantina Regulations of Turkey » Gazette officielle n°25160 du 06/07/2003 (62 pages)

MOTS-CLES: Exigences phytosanitaires, réglementation, TURQUIE, Export

Résumé: Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux à destination de la TURQUIE.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Hervé DURAND

Destinataires	
Pour exécution: -Les Chefs de S.R.P.V. -Les Chefs de S.P.V. (DOM)	Pour information: -MM. les I.G.A. -MM. les préfets de Région -MM. les préfets de département -les D.R.A.F. -les D.A.F. (DOM)